

**A Mesdames, Messieurs, les Président(e)s
des Comités Régionaux & Départementaux**

JMC/BV/PR 19.105

Noisy le Grand, le 6 juin 2019

Madame la Présidente,
Monsieur le Président,

La récompense des bénévoles, leur mise en valeur, est un leitmotiv permanent de la fédération. Pour récompenser les plus méritants parmi nos licenciés, les médailles du dirigeant, de l'arbitre et de l'entraîneur seront attribuées en fin d'année 2019. Depuis leur création 1.1162 médailles ont été attribuées.

Pour chaque type de distinction (dirigeant – arbitre – entraîneur) les critères d'attribution se déclinent :

- Echelon Bronze → 10 ans de licence dont 4 ans de fonction dans l'un des secteurs
- Echelon Argent → Bronze + 4 ans de fonction dans l'un des secteurs
- Echelon Or → Argent + 4 ans de fonction dans l'un des secteurs

A titre exceptionnel les médailles Argent et Or peuvent être attribuées directement par la Commission ou sur décision du Comité Directeur Fédéral.

Les médailles ne peuvent pas être décernées à des professionnels du Tir à l'Arc. Ces derniers peuvent recevoir à titre exceptionnel comme pour les dirigeants les plus méritants la Médaille Grand Or de la Fédération en reconnaissance des services rendus ; cette attribution est du seul ressort du Président de la FFTA.

Pour la médaille bénévole nous rappelons que le récipiendaire ne doit avoir aucune fonction (dirigeant, arbitre, entraîneur) de club. Pour être retenu, il sera pris en compte sa présence et son implication qui le rend indispensable au bon fonctionnement du club. Il devra être licencié depuis au moins 2 ans. Une seule médaille par club pourra être décernée dans la limite de 300 médailles par an.

Nous vous invitons à accorder la plus grande attention à ce courrier en nous transmettant les dossiers de demande de proposition de récompenses avant **le 15 septembre 2019**. Ces formulaires sont téléchargeables sur l'espace Dirigeant dans la rubrique document, puis vous cliquez sur Valorisation du Bénévolat. Les fichiers Pdf sont désormais sous forme de formulaire qui vous donnent la possibilité de les remplir directement.

Il est important que notre Fédération témoigne par ses distinctions, sa reconnaissance aux plus méritants de ses bénévoles. Nous comptons sur votre relais pour promouvoir ces récompenses.

Dans l'attente de vos propositions,

Nous vous prions de croire, Madame la Présidente, Monsieur le Président, en l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le Président de la Commission
Valorisation du Bénévolat
Bernard VERA



Le Président
Jean-Michel CLÉROY

